



Initiative Pour un monde sans tabac

Rapport du Directeur général

INTRODUCTION

1. Le présent document, présenté en application de la résolution WHA43.16, contient un rapport biennal sur les progrès et l'efficacité de la lutte antitabac dans les Etats Membres.
2. Depuis le lancement de l'initiative Pour un monde sans tabac, qui est un projet du Cabinet, une priorité accrue a été accordée à l'interdépendance entre les échelons national, régional et mondial dans la lutte antitabac, notamment parce que l'épidémie de tabagisme se « mondialise » de plus en plus. Le présent rapport a donc pour but d'actualiser les informations sur les activités de lutte antitabac à ces trois niveaux.¹
3. Des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants : l'appui aux pays, le processus d'élaboration d'une convention-cadre pour la lutte antitabac,² la coordination au sein du système des Nations Unies, la mobilisation des ressources et l'action de sensibilisation auprès des médias. Les activités particulières entreprises au cours des deux dernières années sont exposées ci-après.

APPUI AUX PAYS ET ACTION

4. **Action législative.** Un appui technique a été fourni à l'Afrique du Sud et au Kenya, et des demandes d'appui ont été reçues de l'Ouganda et du Sri Lanka. Un tableau international de juristes chargés de proposer un soutien technique aux Etats Membres est actuellement constitué. Un site Web donnant des exemples de législations nationales de lutte antitabac est actuellement mis au point,³ et un cadre d'évaluation de l'efficacité de la législation est en cours d'élaboration.
5. **Actions en justice.** Divers types d'action en justice sont en cours dans au moins 15 pays, notamment des actions collectives pour préjudices corporels en Australie, des procédures pour recouvrement des dépenses de santé au Canada et des assignations d'intérêt public en Inde. L'OMS étudie les différentes options dans ce domaine avec certains pays.

¹ De plus amples informations sur les activités du projet sont accessibles sur le site Web de l'OMS à l'adresse suivante : <http://www.who.int/toh>.

² Le rapport de la première réunion du groupe de travail sur la convention-cadre figure dans le document A53/12.

³ Voir la version préliminaire dans <http://www.who.int/toh/natcapacity/compendium.html>.

6. **Activités en faveur des jeunes.** L'initiative Pour un monde sans tabac a continué à coordonner le projet conjoint OMS/UNICEF sur l'instauration d'alliances et de mesures en faveur d'une génération d'enfants et de jeunes libérés du tabac, soutenu par la Fondation des Nations Unies. Le projet est maintenant entré dans une phase active dans neuf pays. Une consultation internationale (Le tabac et les jeunes dans le monde : quelles sont les mesures efficaces ?) s'est tenue à Singapour du 28 au 30 septembre 1999 en présence de participants de plus de 30 pays.

7. **Surveillance.** En collaboration avec les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des Etats-Unis d'Amérique, une enquête mondiale sur les jeunes et le tabac a été effectuée dans 11 pays. Elle sera étendue à 36 autres pays en l'an 2000.

8. **Médias.** « Le tabac tue – ne soyez pas dupes », projet portant sur les campagnes de sensibilisation et d'information dans les médias pour favoriser l'évolution des politiques, auquel participe un vaste réseau de partenaires stratégiques et parrainé par la Fondation des Nations Unies, a été lancé le 5 novembre 1999 en Californie avec les CDC et le Département de la Santé de Californie (Etats-Unis d'Amérique). Des programmes pilotes sont mis en oeuvre dans 15 pays. Avec le même slogan, la Journée mondiale sans tabac 2000 (le 31 mai) sera un élément clé du projet.

9. **Economie.** Le rapport de la Banque mondiale, *Curbing the epidemic: governments and the economics of tobacco control*,¹ sera traduit dans toutes les langues officielles de l'OMS ainsi qu'en japonais et en portugais avant juin 2000. Des équipes d'économistes, de juristes et de spécialistes de la lutte antitabac se rendront dans différents pays pour organiser des conférences de presse et des séminaires et rencontrer les fonctionnaires des ministères des finances. La Banque mondiale est en train de procéder à une analyse économique par pays et de mettre au point des lignes directrices ainsi que des outils pour aider les chercheurs dans les pays. Des études sont en cours dans six pays et d'autres sont prévues.

PROGRES AU NIVEAU REGIONAL

10. **Afrique.** Le Bureau régional de l'Afrique a accueilli, en collaboration avec le Gouvernement togolais et l'initiative Pour un monde sans tabac, une réunion inter pays sur la contribution des parlementaires à la lutte antitabac dans la Région (Lomé, 6-8 octobre 1999). Les parlementaires ont adopté une déclaration proclamant leur ferme engagement en faveur de la lutte antitabac. Ils ont convenu de s'employer à harmoniser les stratégies législatives et fiscales, et ont pleinement appuyé le projet de convention-cadre pour la lutte antitabac.

11. **Amériques.** Le Bureau régional des Amériques et l'initiative Pour un monde sans tabac ont parrainé une réunion (Chili, août 1999) de parlementaires latino-américains axée sur des questions telles que la législation antitabac, l'élaboration des politiques, les actions en justice et la convention-cadre. Un atelier régional (Venezuela, décembre 1999) aidera à développer les compétences en matière de gestion des projets et de communication aux fins de sensibilisation.

12. **Asie du Sud-Est.** L'OMS a convoqué une conférence technique consultative sur le droit et la lutte antitabac dans le monde : vers une convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (New Delhi, 7-9 janvier 2000), avec la participation de plus de 50 pays en développement, principalement d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et du Pacifique. Les participants ont conclu qu'il était urgent de créer des

¹ Washington, D.C., Banque mondiale, 1999.

institutions nationales pour promouvoir le processus d'élaboration de la convention-cadre et sa mise en oeuvre parallèlement au démantèlement progressif des autres structures institutionnelles publiques et privées qui soutiennent directement ou indirectement l'industrie du tabac dans les pays en développement.

13. **Europe.** Le plan d'action pour une Europe sans tabac présente des liens étroits avec le projet de convention-cadre. Une deuxième réunion du Comité pour une Europe sans Tabac s'est tenue en octobre 1999, et une stratégie a été mise au point afin de créer une dynamique en vue de la conférence ministérielle qui se tiendra en Pologne en 2001. La conférence devrait se terminer par une déclaration appuyant le projet de convention-cadre. Des réunions d'information sur la réglementation des produits et les programmes de sevrage se sont tenues en Finlande début octobre 1999.

14. **Méditerranée orientale.** Un nouveau plan d'action régional a été élaboré au cours d'une réunion interpays (Alexandrie, juin 1999). Afin de faire avancer le processus d'élaboration de la convention-cadre, le Bureau régional de la Méditerranée orientale cherche à collaborer avec la Ligue arabe et étudie des moyens d'atteindre les pays qui n'en font pas partie.

15. **Pacifique occidental.** Un atelier régional destiné aux points focaux de la lutte antitabac a été organisé en août 1999 à l'intention de participants de 33 pays de la Région du Pacifique occidental. En octobre 1999, le Comité régional a approuvé un plan d'action régional, et une brochure régionale sur l'initiative Pour un monde sans tabac et le projet de convention-cadre a été rédigée en novembre 1999. Les projets mis en place au niveau des pays ou au niveau sous-régional progressent, notamment les réunions sur la convention-cadre pour les îles du Pacifique et les ateliers de perfectionnement sur des sujets liés à la lutte antitabac.

PROGRES AU NIVEAU MONDIAL

16. L'initiative repose sur le principe selon lequel une action menée au niveau mondial profite aux politiques nationales et, inversement, les actions menées au niveau national permettent de développer des moyens qui, à leur tour, facilitent la participation à des réseaux mondiaux de lutte antitabac.

17. **Femmes.** Plus de 300 participants, y compris des responsables d'associations féminines, des représentants d'organisations non gouvernementales et des médias, des chercheurs et des décideurs, ont assisté à la Conférence internationale sur le tabac et la santé – Pour un réel changement : éviter l'épidémie de tabagisme chez les femmes et chez les jeunes (Kobe, Japon, 14-18 novembre 1999). L'initiative Pour un monde sans tabac a participé activement aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui doit se tenir en juin 2000 (Beijing+5). Quant aux travaux de la réunion du comité préparatoire qui s'est tenue à New York (28 février au 1^{er} mars 2000), ils ont été centrés sur la problématique femmes et tabac qui s'est dégagée de la réunion de Kobe.

18. **Programme d'action mondial.** Un programme d'action mondial pour la recherche sur la lutte antitabac a été mis au point en étroite collaboration avec Research for International Tobacco Control (International Development Research Centre), ainsi que le Fogarty International Center, les National Institutes for Health, les CDC et la Food and Drug Administration des Etats-Unis d'Amérique.

19. **Point focal.** L'équipe spéciale interorganisations des Nations Unies, placée sous l'égide de l'OMS, a remplacé l'ancien point focal de la CNUCED pour la lutte antitabac au sein du système des Nations Unies. La première réunion de l'équipe spéciale a eu lieu à New York les 29 et 30 septembre 1999 avec la participation des représentants de 15 organisations ; ceux-ci ont répertorié les principaux thèmes

de leur action future, à savoir la diversification de l'agriculture, la diffusion d'informations au niveau des pays, l'économie, l'emploi, la fumée du tabac présente dans l'environnement, le projet de convention-cadre pour la lutte antitabac, la réglementation des produits du tabac, les comportements téméraires, le commerce et la consommation de tabac chez les femmes. La deuxième réunion de l'équipe spéciale a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à Rome, le 7 mars 2000.

20. **Enquête OMS.** Le 12 octobre 1999, le Directeur général a demandé qu'une enquête préliminaire soit effectuée afin de déterminer si l'industrie du tabac s'est employée à contrecarrer les efforts de lutte antitabac déployés à l'échelle du système des Nations Unies. Le Dr Thomas Zeltner, membre du Conseil exécutif et Directeur de l'Office fédéral suisse de la Santé publique, a été désigné pour diriger un comité d'experts indépendants chargé de l'enquête.

21. **Réglementation.** Le Gouvernement norvégien a accueilli une conférence internationale de l'OMS sur le thème « Progrès des connaissances sur la réglementation des produits du tabac » (Oslo, 9-11 février 2000), convoquée pour donner suite à l'appel lancé en avril 1999 par le Directeur général, qui souhaitait pouvoir disposer de données scientifiques susceptibles d'être utilisées comme base d'une réglementation des produits du tabac. Les participants ont convenu que la réglementation des produits du tabac devait jouer un rôle croissant dans les politiques globales de lutte antitabac et s'appliquer à toutes les formes de produits à base de tabac et de nicotine. Il a également été recommandé que la convention-cadre pour la lutte antitabac et les protocoles y relatifs comportent des mesures de réglementation des produits.

22. **Comité consultatif pour les politiques et les stratégies.** Le Comité consultatif pour les politiques et les stratégies de l'initiative Pour un monde sans tabac (créé en janvier 1999) s'est réuni deux fois en 1999 pour donner des avis sur l'orientation générale du projet, les principales questions politiques, les incidences au plan politique des recommandations portant sur des questions scientifiques et d'autres questions soulevées par le Directeur général. Sa première réunion pour 2000 aura lieu à Genève les 30 et 31 mars juste après la deuxième réunion du groupe de travail sur la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

= = =